



# Veille

CENTRE D'ÉTUDES  
ET DE PROSPECTIVE



Juin 2013

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la dernière sélection du blog Veille Prospective & Évaluation du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (<http://veilleagri.hautetfort.com/>).

*NB : La veille du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir d'un corpus d'environ 300 sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle du ministère.*

Céline Laisney

Chargée de mission Veille, Centre d'études et de prospective

## POLITIQUE AGRICOLE

### **L'après-quotas laitiers : le Comité des régions s'inspire de la politique agricole américaine**

Le Comité des régions de l'Union européenne a publié le 30 mai un avis sur l'après-quotas laitiers, dans un rapport signé René Souchon, président du Conseil régional d'Auvergne. S'appuyant en grande partie sur les travaux de chercheurs de l'INRA Dijon (CESAER - Centre d'économie et de sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux), ce rapport revient en premier lieu sur la justification de l'intervention publique dans le secteur laitier. Pour le Comité des régions, le marché seul ne peut assurer l'atteinte d'un équilibre entre offre et demande de produits laitiers, du fait des caractéristiques de la production de lait et des marchés des produits laitiers : rigidité de la demande, mais aussi de l'offre, pour une production nécessitant de lourds investissements ; concentration des opérateurs de l'aval loin d'un idéal de concurrence parfaite, etc.

Le Comité des régions présente ensuite l'exemple des politiques laitières du Canada et des États-Unis et l'évolution de la filière laitière en Suisse, afin de démontrer que la régulation publique des marchés laitiers reste la règle dans les grands pays producteurs. Le détour par l'exemple Suisse permet de souligner les difficultés de sortie du régime de contingentement de l'offre en l'absence d'une organisation économique suffisamment solide des producteurs. Pour les États-Unis, en sus d'une politique laitière forte dotée de nombreux outils (aides contra-cycliques, encadrement des prix et des marges des opérateurs, etc.), le rapport présente les dispositions originales prévues pour le secteur laitier dans la future loi agricole cadre (futur *Farm Bill*). Il s'agirait de mettre en place une gestion dynamique de l'offre de lait. Et cette proposition vient d'être

réaffirmée dans les derniers votes des commissions agricoles de la Chambre et du Sénat.

Ainsi, pour reprendre les termes de son communiqué de presse, « le Comité des régions recommande la mise en place d'outils de régulation des marchés qui vont au-delà des instruments du paquet lait, en s'inspirant notamment du projet de loi américain pour le prochain *Farm Bill* 2013-2017 qui propose de rendre la limitation de la production obligatoire en cas de crise ». Et le Comité des régions souligne également les atouts, tant économiques qu'environnementaux, des systèmes laitiers herbagers pour la production laitière de demain.

Marie-Sophie Dedieu, Centre d'études et de prospective

Source : Avis du Comité des régions : <https://toad.cor.europa.eu/corwipdetail.aspx?folderpath=NAT-V/028&id=22015>

À lire également :

- Note de veille CEP n°53, *Politique agricole américaine : vers la suppression des aides découplées et la maîtrise de l'offre dynamique pour le lait ?* <http://agriculture.gouv.fr/Veille-no53-juin-2012-Politique>

- Le rapport des chercheurs Jean-Christophe Kroll et Aurélie Trouvé sur la sortie des quotas laitiers :

<http://www2.dijon.inra.fr/cesaer/fichiers/pagesperso/trouve/synthese%20rapport.pdf>

- Note d'Analyse du CEP n°11, *Les enjeux de la régulation du secteur laitier*

<http://agriculture.gouv.fr/analyse-no-11-juillet-2009-les>

## Gérer l'instabilité des prix alimentaires dans les pays en développement



Ce livre propose une nouvelle version d'un rapport commandité suite aux crises alimentaires de 2007/08 par l'Agence française de développement (AFD) et le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE). Il est enrichi d'une préface de Peter Timmer (professeur émérite à Harvard et conseiller auprès du gouvernement Indonésien pour sa politique de sécurité alimentaire), et de nombreuses études de cas. La thèse centrale, elle, n'a pas changé : la doctrine apparue au cours des années 1980 visant à démanteler les politiques de stabilisation des prix agricoles pour les remplacer par les seuls instruments privés de gestion des risques (assurances, marchés à terme) a été discréditée par les crises alimentaires de 2007/08.

À la place, Franck Galtier plaide pour une approche identifiant précisément les différentes causes de l'instabilité, afin d'employer à bon escient l'ensemble des instruments, sans exclusive, qu'ils visent à limiter la volatilité ou seulement à en atténuer les effets, qu'ils relèvent du développement des marchés ou de l'action des pouvoirs publics.

L'approche se veut résolument pragmatique et d'importants développements permettent de considérer l'articulation nécessaire entre les différents types de stratégies : employé seul ou en

combinaison, les effets d'un même instrument peuvent diverger significativement. Enfin, si de nombreuses transpositions de politiques agricoles des pays développés apparaissent à la lecture, l'analyse est conduite pour servir aux concepteurs et praticiens des politiques agricoles nationales des pays en développement, même si quelques recommandations portent sur l'action internationale en termes de rééquilibrage des règles de l'OMC ou de coordination de stocks publics nationaux ou régionaux notamment.

Frédéric Courleux, Centre d'études et de prospective

Source :

Franck Galtier, avec la collaboration de Bruno Vindel, *Gérer l'instabilité des prix alimentaires dans les pays en développement. Une analyse critique des stratégies et des instruments*, éditions AFD (peut être téléchargé gratuitement sur le site de l'AFD :

<http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/A-savoir/17-A-Savoir.pdf>

## INTERNATIONAL

### **Normes volontaires de durabilité : l'ONU lance une plateforme internationale**

Les standards volontaires de durabilité sur les produits agricoles, publics ou privés, connaissent une croissance exponentielle dans le monde et deviennent des conditions d'accès aux marchés. Face aux inquiétudes soulevées par ce phénomène, considéré comme un enjeu politique stratégique, cinq agences des Nations unies ont mis en place une plateforme commune de dialogue. Les [conclusions de la conférence de lancement](#) ont été publiées sur le site créé pour l'occasion.

Les inquiétudes viennent du fait que ces normes risquent de devenir des barrières à l'entrée dans de nombreux marchés, ce qui pourrait à terme affecter nombre d'agriculteurs. Les petits producteurs dans les pays en développement seraient particulièrement exposés à une exclusion des marchés par ce biais.

Mais d'après la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), ces standards peuvent aussi représenter une opportunité pour promouvoir des modes de production durables, en permettant l'internalisation des coûts environnementaux et sociaux. En effet, les marchés pour ces produits connaissent actuellement une croissance beaucoup plus forte que celui des produits conventionnels.

Face à la prolifération de ces standards, plusieurs enjeux ont été identifiés par les intervenants de la conférence : leur multiplicité et manque d'harmonisation, leur complexité et caractère multi-dimensionnel, l'exclusion de certains acteurs dans les processus d'élaboration, la difficulté à évaluer de manière scientifique et indépendante les impacts, la cohérence entre normes publiques et normes privées, l'accompagnement technique des producteurs des pays en développement.

Ces normes représentent, d'après un intervenant, un nouveau système de « méta-gouvernance », largement piloté par les acteurs internationaux de l'agroalimentaire et de la distribution, et à la marge des règles de l'OMC. Il existe en effet des incertitudes légales sur la manière dont ces normes sont couvertes ou non par les accords sur les Obstacles techniques au commerce (OTC) et sur les normes Sanitaires et Phytosanitaires (SPS).

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Source : United Nations Forum on Sustainability Standards <http://unfss.org/2013/05/27/launch-summary-report/>

## Perspectives agricoles de la Chine

En Chine, les secteurs de la viande et des produits laitiers devraient continuer de se développer, entraînant une hausse des importations de céréales fourragères, d'après les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2013-2022*. À l'horizon 2022, le pays pourrait se hisser au premier rang mondial, devant l'Union européenne, en matière de consommation de viande porcine par habitant. Il devrait aussi conserver sa première place dans l'aquaculture, avec 63% de la production mondiale, et rester le plus grand exportateur de produits halieutiques et aquacoles.

D'après le rapport, les importations chinoises de graines oléagineuses devraient enregistrer une augmentation de 40% au cours des dix ans à venir, représentant près de 60% des échanges mondiaux en 2022.

Une diminution de la croissance de la production est cependant attendue durant la décennie à venir. En outre, le rapport met l'accent sur les importantes incertitudes qui pèsent sur les perspectives agricoles du pays. Parmi celles-ci, on compte notamment le maintien de la croissance économique à un niveau élevé, l'aggravation des contraintes de ressources qui pèsent sur la production, la dégradation des sols, l'épuisement des ressources en eau et l'accentuation de la variabilité des volumes de production sous l'effet du changement climatique.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source : OCDE / FAO

<http://www.oecd.org/fr/sites/perspectivesagricolesdelocdeetdelafao/>

## Nouvelle typologie des exploitations agricoles aux États-Unis

Afin de refléter l'évolution des prix agricoles et de l'organisation économique de la production, marquée par une hausse de la production « intégrée » (élevages sous contrats), le service de recherche du département américain à l'agriculture (ERS, USDA) a récemment publié un rapport sur l'évolution de la typologie américaine des exploitations agricoles. Trois indicateurs forment le socle (constant) de cette typologie : le produit brut des exploitations, indicateur de la taille économique des structures, la part de l'activité agricole dans le temps de travail des exploitants ainsi que les modalités de détention du capital des exploitations.

Les exploitations sont ainsi classées, aux États-Unis, selon leur taille (le produit brut permettant de distinguer petites, moyennes, grandes et très grandes). Pour les petites exploitations, différentes sous-catégories sont définies en fonction de l'occupation principale de l'exploitant (selon qu'il est ou non retraité ; ou qu'il consacre plus ou moins de la moitié de son temps à l'activité agricole). L'USDA distingue en outre les exploitations familiales des non-familiales, une exploitation étant considérée comme familiale si la majorité de l'exploitation est détenue par l'« exploitant » (*operator*) et des personnes de sa famille.

Les changements proposés portent sur les prix utilisés pour le calcul du produit brut, qui ont été réactualisés pour tenir compte d'évolutions récentes (alors que la principale typologie était sur des prix de 1995), ainsi que sur les modalités de calcul de la production brute des exploitations. Les enjeux sont essentiellement pour la production « sous contrat » (intégrée) : pour une exploitation intégrée, on estimait avant une production brute pour l'ensemble des produits sortant de l'exploitation. L'USDA propose aujourd'hui de ne comptabiliser que ce que l'exploitant reçoit effectivement de son intégrateur, qui est une somme moindre puisque celui-ci en a déduit différentes charges (alimentation du bétail etc). L'USDA propose des élargissements pour d'autres aspects, en tenant compte des revenus liés à l'activité agricole auparavant non comptabilisés (location de matériel agricole, etc.).

Table 5  
**Farms by the updated farm typology based on two size measures, 2010**

Type of farm	Updated typology <sup>1</sup>		Change <sup>2</sup>	Rate of change
	Based on gross farm sales	Based on GCFI		
	Number			
<b>Total farms</b>	2,192,774	2,192,774	0	0.0
<b>Small farms</b>	1,975,386	1,993,266	17,880	0.9
Retirement	364,639	364,829	190	0.1
Off-farm occupation	953,151	955,625	2,474	0.3
Low-sales	557,107	561,871	4,764	0.9
Moderate-sales	100,489	110,941	10,452	10.4
<b>Midsize farms</b>	123,748	112,817	-10,931	-8.8
<b>Large-scale farms</b>	43,929	36,979	-6,950	-15.8
Large	40,456	33,823	-6,633	-16.4
Very large	3,473	3,156	-317	-9.1
<b>Nonfamily</b>	49,711	49,711	0	0.0

GCFI = Gross cash farm income.

<sup>1</sup>Updated for commodity price changes and shift of production to larger farms.

<sup>2</sup>Column 2 minus column 1.

Source: USDA, National Agricultural Statistics Service and Economic Research Service, 2010 Agricultural Resource Management Survey.

À noter que, jusqu'en 2005, l'USDA utilisait un critère relatif à l'organisation juridique des exploitations : *sole proprietorship / partnership / family corporations*, et les exploitations « non familiales » incluait les coopératives, ou encore les exploitations avec un gérant salarié. Mais ces catégories ont disparu du fait d'une certaine ambiguïté pour les renseigner lors des enquêtes. On peut toutefois les retrouver, avec d'autres types de classifications, dans les données du dernier recensement agricole américain (2007).

Plus généralement, les modalités de définition et de classification des exploitations renvoient notamment à des questions quant aux critères d'éligibilité de certains soutiens publics : que considère-t-on comme une exploitation agricole, avec tous les débats en cours notamment pour la future PAC quant à la notion d'agriculteur actif ? Au-delà des seuils « minima », quels sont les plafonds à partir desquels on peut considérer comme une aubaine le versement d'aides (il y a des seuils maxima de revenu fixés pour être éligibles aux aides du *Farm Bill* aux États-Unis).

Les critères statistiques utilisés pour classer les exploitations agricoles interrogent également sur les contours de ce concept, ses mutations et la représentation que l'on en construit. Certains travaux autour de la notion d'« agriculture de firme » renvoient actuellement à ce type d'interrogations.

Marie-Sophie Dedieu, Centre d'études et de prospective

Sources :

Le rapport ERS :

<http://www.ers.usda.gov/publications/eib-economic-information-bulletin/eib110.aspx#.UayzK9tFmp4>

A lire également :

USDA, NASS, *2007 Census of Agriculture*, vol 1, 2009 :

[http://www.agcensus.usda.gov/Publications/2007/Full\\_Report/](http://www.agcensus.usda.gov/Publications/2007/Full_Report/)

## Chine : la fin de l'exode rural ?

D'après le rapport *China 2030* de la Banque mondiale, la Chine a mangé son pain blanc en termes de main-d'œuvre rurale disponible et peu chère. Ainsi, elle devrait dans les années à venir faire face à trois problèmes majeurs : une plus grande difficulté pour les entreprises à trouver de la main-d'œuvre, notamment d'origine rurale ; des salaires qui continueront à augmenter ; un fossé grandissant entre les compétences recherchées par les entreprises et celles disponibles sur le marché du travail.

L'année 2013 marque une rupture en la matière. En effet, il s'agit de la première année où la population active a légèrement diminué en Chine (- 3,45 millions sur 937 millions de population active). Les experts ayant participé à ce rapport estiment également que le surplus de main-d'œuvre rurale susceptible de venir compléter la main-d'œuvre urbaine sera nul en 2013. Ces tendances sont particulièrement importantes chez les jeunes, ces phénomènes étant expliqués par une diminution du nombre d'enfants par femme, mais aussi par une augmentation du niveau d'éducation (les jeunes se retrouvent donc plus tardivement sur le marché travail).

Pour stimuler la mobilité de la main-d'œuvre des campagnes vers les villes, les experts du rapport pointent la nécessité d'engager des réformes rurales profondes sous trois axes :

- moderniser l'agriculture : une mécanisation plus importante et l'utilisation de technologies « modernes » permettraient de libérer de la main d'œuvre ;
- accorder aux paysans migrants un même droit d'accès aux services sociaux, qu'ils soient en ville ou à la campagne (question liée à celle du permis de résidence, le Hukou) afin de quitter la campagne ;
- libéraliser la vente des terrains en milieu rural, permettant ainsi aux paysans de se constituer un capital et de partir en ville.

Carole Ly, Conseillère agricole, ambassade de France à Pékin

Source : Banque mondiale <http://www.worldbank.org/en/news/feature/2012/02/27/china-2030-executive-summary>

## Record des exportations agroalimentaires de l'UE, et freins à l'internationalisation du secteur

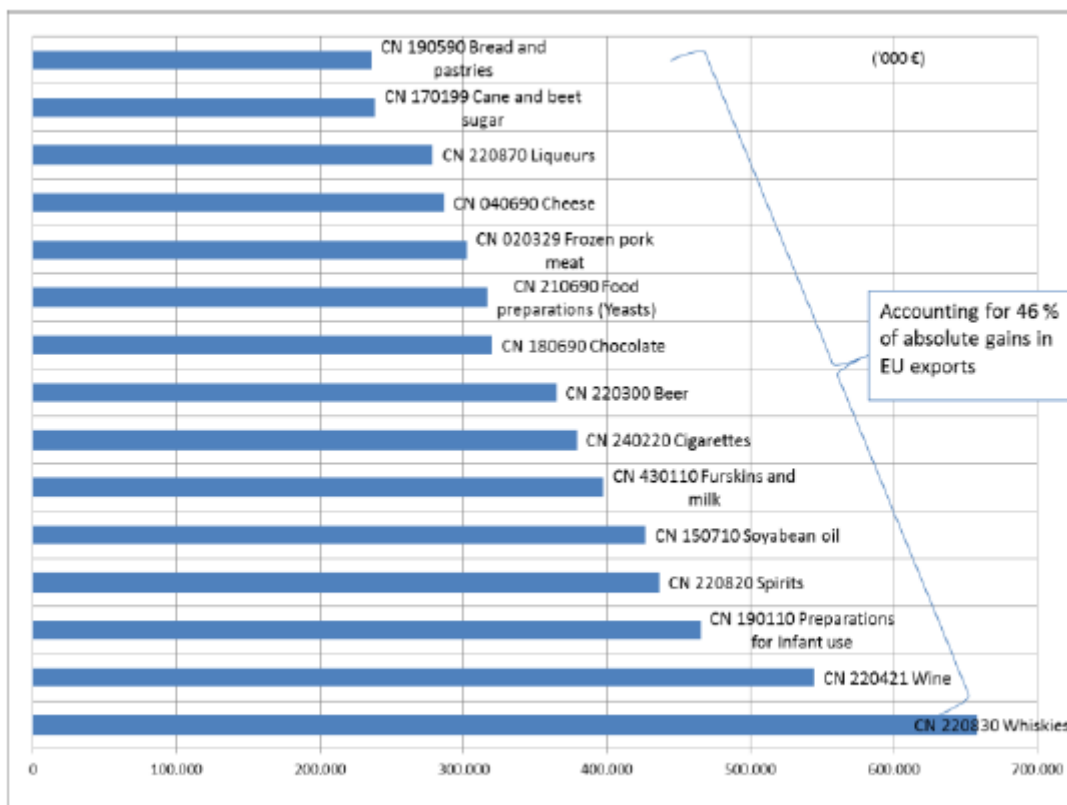
Le commerce mondial va demeurer un moteur de l'économie mondiale à l'horizon 2015. Pour l'agroalimentaire, cela constituera un potentiel de croissance, mais moins que pour d'autres secteurs tels que la chimie ou l'automobile. Car l'internationalisation du secteur agro-alimentaire est, d'après une étude publiée par Euler-Hermes, structurellement limitée par les contraintes logistiques et sanitaires qui lui sont spécifiques.

Les coûts logistiques liés à la périssabilité des denrées, et les contraintes liées aux cadres réglementaires, en raison des enjeux sanitaires de ces produits, engendrent des charges bien supérieures à d'autres secteurs. Cela constitue un obstacle structurel au développement des exportations et fait que l'internationalisation se concentre sur les produits agricoles de base, et sur les produits alimentaires à forte valeur ajoutée.

Le potentiel de croissance des importations mondiales dans ce secteur sera largement tiré par les nouvelles couches moyennes dans les pays émergents, et les changements d'habitudes de consommation vers des produits carnés, lactés ou sucrés. Les débouchés majeurs continueront à se situer en Asie, avec en tête la Chine, le Japon et l'Inde.

En parallèle, une publication de la Commission européenne annonce un nouveau record dans les exportations agroalimentaires de l'UE en 2012. Aidées par la faiblesse de l'euro, celles-ci se sont élevées à 12,6 milliards d'euros. Les hausses d'exportations ont cependant principalement concerné le vin et les boissons alcoolisées (voir graphique).





Graphique : principaux produits contribuant à la hausse des exportations de l'UE-27 (Commission européenne – DG agriculture - MAP)

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Sources:

- Euler Hermes

[http://www.eulerhermes.fr/mediacenter/actualites/Lists/NewsDocuments/FR-EulerHermes\\_communique\\_routes\\_du\\_commerce\\_20130423.pdf](http://www.eulerhermes.fr/mediacenter/actualites/Lists/NewsDocuments/FR-EulerHermes_communique_routes_du_commerce_20130423.pdf)

- Commission européenne, DG Agriculture

[http://ec.europa.eu/agriculture/trade-analysis/map/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/agriculture/trade-analysis/map/index_en.htm)

## ALIMENTATION / AGROALIMENTAIRE

### Les Français et leur alimentation

L'édition 2013 du Baromètre ANIA-TNS Sofres sur *Les Français et l'alimentation* a été rendue publique le 10 juin 2013. Elle permet, en faisant des comparaisons avec la précédente édition de 2008, de mesurer les évolutions intervenues en 5 ans.

L'alimentation est toujours associée à la santé. Les Français demeurent satisfaits globalement de l'alimentation en France, notamment de la variété des produits, de la facilité de préparation des aliments, de leur conservation et de leur goût. En revanche, la satisfaction fléchit en ce qui concerne la sécurité des produits (50% de satisfaits) et l'information donnée sur les étiquettes (seulement 25% de satisfaits).

L'image des industries agroalimentaires est moins bonne que celle d'autres secteurs, artisanat, restauration, industrie aéronautique en tête, et qui plus est elle se dégrade. Si les Français reconnaissent la contribution de ces entreprises à l'emploi et leur caractère innovant, ils

les trouvent majoritairement peu respectueuses de l'environnement et surtout, ils estiment qu'elles manquent de transparence.

Le discrédit touche tous les acteurs, sauf les associations de consommateurs, en lesquelles 86% des Français ont confiance, ainsi que les agriculteurs et éleveurs (à 85%), contre 47% pour les entreprises de l'alimentaire et 50% pour les pouvoirs publics et administrations.

Les attentes portent avant tout sur la traçabilité, l'information sur l'origine géographique des produits et l'étiquetage. Toutefois, les résultats de l'enquête, qui a été réalisée fin mai 2013 auprès d'un échantillon national représentatif de 1000 personnes, sont sans doute, d'après TNS-Sofres, influencés par la crise récente concernant la présence de viande de cheval dans des lasagnes.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source : TNS Sofres / ANIA

<http://www.tns-sofres.com/points-de-vue/002CD28DEC95463FB8CF30266F9F8B71.aspx>

## **Contribution des insectes à la sécurité alimentaire mondiale**

Selon une nouvelle étude de la FAO présentée lors de la Conférence internationale sur les forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition, les insectes constituent une source majeure et facilement accessible de protéines. D'après les recherches de la FAO, menées en partenariat avec l'université de Wageningen aux Pays-Bas, l'entomophagie s'inscrit déjà dans les régimes alimentaires d'environ 2,5 milliards de personnes, principalement en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Plus de 1900 espèces d'insectes sont consommées à l'échelle mondiale, les principales étant les scolythes (31%), les chenilles (18%), les abeilles, les guêpes et les fourmis (14%), les sauterelles et les criquets (13%).

Les insectes présentent des avantages nutritionnels : nombreux sont riches en protéines et en lipides mais aussi en calcium, en fer et en zinc. Le bœuf contient en moyenne 6 mg de fer pour 100 g de poids sec, alors que ce chiffre varie entre 8 et 20 mg pour 100 g de poids sec chez la sauterelle, selon l'espèce et le type d'aliments que cette espèce elle-même consomme. Ils présentent également des avantages environnementaux : il faut en moyenne 2 kg d'aliments pour produire 1 kilo de viande d'insecte, contre 8 kg d'aliments pour produire 1 kg de viande de bœuf.

Actuellement, l'élevage d'insectes a lieu à petite échelle, dans des exploitations familiales et s'adresse principalement aux marchés de niche. Le passage à une production à plus grande échelle reste contraint par les coûts de production, qui peuvent être plus élevés que ceux de la production d'aliments traditionnels. Une mécanisation accrue est, selon les auteurs du rapport, nécessaire à la croissance de cette industrie. En outre, une législation appropriée régissant la production et le commerce des insectes en tant que denrées alimentaires animales et humaines est encore à développer.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source : FAO

<http://www.fao.org/forestry/edibleinsects/fr/>

## **Des sites Internet pour lutter contre le gaspillage alimentaire**

Le gaspillage alimentaire fait l'objet de nombreuses initiatives dont certaines, prenant en compte les contraintes des consommateurs en termes de budget ou d'organisation des repas, proposent des solutions à la fois simples et innovantes. Ainsi, le site iCuisto donne des idées de recettes en fonction des ingrédients et des restes dont on dispose, et génère automatiquement la liste de courses pour compléter en cas de besoin. Sa base de données, enrichie par des cuisiniers amateurs, propose près de 700 recettes, dont les moins chères ne reviennent qu'à 10 centimes d'euros par personne. Un moteur de recherche permet de composer son menu en fonction de



critères comme le budget disponible, le temps de préparation ou encore le niveau de difficulté de la recette.

Le site Zéro gâchis permet quant à lui aux magasins de déclarer les denrées approchant de la date limite de consommation et qui sont vendues moins cher. Le consommateur peut repérer les produits en question sur le site et géolocaliser leurs points de vente. Quatre grandes surfaces de Brest testent le concept depuis avril 2012 : le nombre de produits achetés ainsi aurait permis de réduire le gaspillage par deux. Ces deux sites ont été créés par de jeunes entrepreneurs.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Sources : iCuisto <http://www.icuisto.fr/>  
Zéro gâchis <https://zero-gachis.com>

## **Nutrisavings, quand l'entreprise récompense ses salariés qui mangent sainement**

Edenred, inventeur de la marque Ticket Restaurant, et SavingStar, société américaine de coupons électroniques, ont annoncé le lancement d'une solution destinée à promouvoir l'adoption d'une alimentation saine auprès des salariés américains : NutriSavings. En adhérant à NutriSavings, le salarié bénéficiaire fixe des objectifs avec son entreprise afin d'améliorer la qualité nutritionnelle de son panier de courses, via un score accessible sur Internet et sur Smartphone. Dès qu'il a atteint ses objectifs, l'adhérent au programme reçoit des coupons de réduction électroniques sur les produits à meilleure qualité nutritionnelle. Il a également accès à des contenus éducatifs sur les bénéfices d'une alimentation équilibrée, tels que des vidéos et des contenus téléchargeables.

Ce programme vise à réduire les dépenses de santé engagées par les entreprises : en effet, aux États-Unis, les dépenses de sécurité sociale sont prises en charge par l'employeur, et plus de 70% des dépenses de santé proviennent de maladies chroniques liées à l'obésité. Les entreprises ont donc tout intérêt à promouvoir la prévention. Une étude conduite en 2012 par le National Business Group on Health a révélé une augmentation de leurs dépenses liées à la promotion d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulière. Aujourd'hui, près de 90% d'entre elles ont mis en place des programmes d'incitations et dépensent pour cela 520 dollars US par salarié et par an en moyenne, soit deux fois plus qu'en 2009.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source : Communiqué de presse Edenred  
<http://www.edenred.com/fr/News/Development-Strategy/Pages/launch-nutrisavings.aspx>

## **L'Europe du Nord gagnée par le végétarisme**

D'après la Fédération des végétariens d'Allemagne (Vebu), l'Allemagne compterait sept millions de végétariens, dont 700 000 adeptes du véganisme (régime alimentaire strictement végétalien qui exclut la viande mais aussi les produits dérivés des animaux comme le lait, les œufs, le miel, le cuir ou la laine). Le nombre de végétariens serait en augmentation de 20% à 30% par an. En témoigne aussi le succès de Veganz, chaîne nationale de supermarchés, dont le chiffre d'affaires a explosé et qui projette de développer vingt filiales dans d'autres pays européens dans les trois années à venir. Ce distributeur propose des produits « de substitution » par rapport aux produits traditionnels allemands comme des saucisses au soja et au tofu, ou des schnitzels à base de protéine de blé, qui permettent au consommateur de conserver ses habitudes alimentaires.

Aux Pays-Bas, l'ONG Natuur en Milieu a offert aux clients de la chaîne de supermarchés Jumbo, durant le mois de mai 2013, un steak végétal pour chaque morceau de viande acheté. L'opération, qui a coûté 2,5 millions d'euros, a été financée par la deuxième plus grande loterie du pays. L'ONG vise surtout à augmenter le nombre de « flexitariens », personnes qui réduisent leur

quantité de viande consommée ou s'en passent un jour par semaine par exemple. Une étude néerlandaise montre en effet que si plus d'un quart de la population de ce pays peut être classé dans la catégorie des « *meat lovers* » et que 4% sont au contraire des « *meat avoiders* », la plus large partie, près de 70%, seraient, pour diverses raisons, des « *meat reducers* ». Réduire sa consommation de viande serait aussi devenu plus facile avec le développement de produits de substitution à base de soja.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Sources :

- Bakker E. / Dagevos H., « Reducing Meat Consumption in Today's Consumer Society : Questioning the Citizen-Consumer Gap ». *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, 12/2012. <http://link.springer.com/article/10.1007%2Fs10806-011-9345-z>
- « Le salut de la saucisse allemande passera-t-il par le soja ? » *Le Monde*, 18/04/2013, « Quand la loterie néerlandaise distribue des steaks végétaux », *Le Figaro*, 16/04/2013

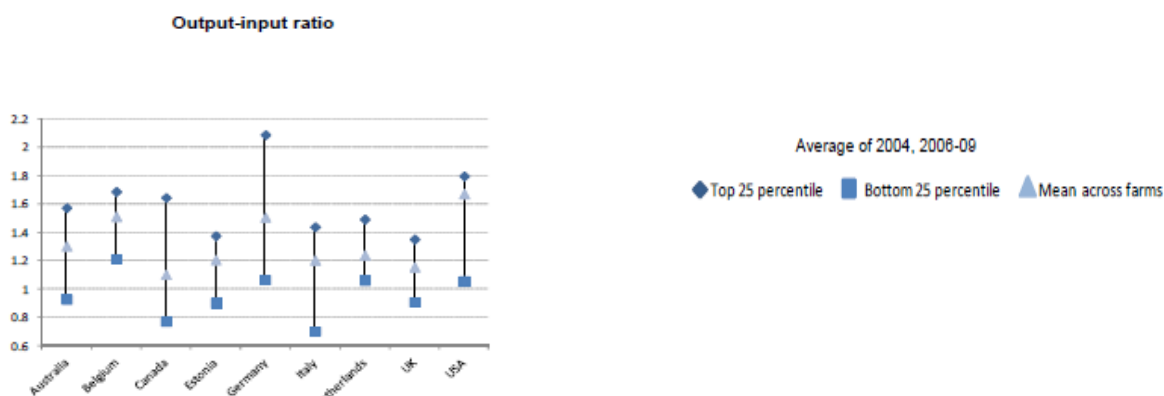
## ECONOMIE

### Performances comparées des exploitations

L'OCDE vient de publier un rapport sur les performances économiques comparées des exploitations de neuf pays ou régions (l'Allemagne, l'Angleterre, l'Australie, le Canada, les États-Unis, l'Estonie, la Flandre en Belgique, l'Italie et les Pays-Bas). La performance y est étudiée par le biais de 5 indicateurs (sur la période 2004-2009 hormis 2005) :

- le ratio output/input, qui correspond à la valeur de la production agricole rapportée aux dépenses agricoles (celles-ci correspondent aux charges fixes et aux charges variables hors dotations aux amortissements) ;
- la capacité d'autofinancement (différence entre la valeur de la production agricole sans aides et les dépenses) ;
- la capacité d'autofinancement rapportée à l'unité de travail agricole (familial et salarié) ;
- la capacité d'autofinancement rapportée à l'unité de surface ;
- la capacité d'autofinancement rapportée aux capitaux propres.

Cette étude révèle une grande variabilité pour chacun de ces quatre indicateurs tant au sein d'un pays, d'un secteur, qu'entre les pays étudiés. Les auteurs en concluent qu'il existe des sources importantes d'amélioration de l'efficacité économique des exploitations.



Une analyse factorielle montre que la grande taille des exploitations (il s'agit des exploitations associant une surface importante, une valeur de production élevée et des hauts

niveaux d'investissements) est un facteur de performance économique pour la plupart des pays et des secteurs étudiés, notamment en élevage laitier et en grandes cultures. Il y aurait donc la possibilité de réaliser des économies d'échelle.

Cependant, ces propos peuvent être nuancés au vu de la dispersion des indicateurs. Ainsi les exploitations laitières australiennes, canadiennes et estoniennes les moins performantes (c'est-à-dire les 25 % d'exploitations dont le niveau de l'indicateur est le plus faible) occupent des surfaces en moyenne plus grandes que les plus performantes (qui correspondent aux 25% d'exploitations dont le niveau d'indicateur est le plus élevé). Par ailleurs, l'étude montre que les exploitations les plus « performantes » ont très souvent un chef d'exploitation jeune ayant un niveau d'éducation élevé.

La comparaison du montant des paiements directs perçus indique que les exploitations les moins performantes reçoivent le plus souvent des aides directes supérieures. Les auteurs du rapport considèrent que ces dernières freinent d'éventuels ajustements structurels, mais ils concèdent néanmoins qu'elles peuvent être justifiées par les performances environnementales et/ou sociales de ces exploitations.

Ce rapport, qui contient des éléments de comparaison internationale intéressants, comporte néanmoins quelques limites. En effet, les indicateurs ne sont pas totalement comparables d'un pays à l'autre étant donné les différences de construction des enquêtes statistiques servant de base à l'analyse. De plus, les dépenses agricoles ne prennent pas en compte le coût des terres en propriété, de la main-d'œuvre familiale ni la rémunération des capitaux propres, alors que les loyers des terres en location et les salaires versés sont eux inclus, ce qui amène à surestimer les performances économiques des exploitations familiales et/ou dont la majeure partie des terres est exploitée en faire-valoir direct. Enfin, comme le précisent les auteurs, les analyses présentées ici montrent des corrélations entre certaines variables structurelles et le niveau de performance économique des exploitations qui ne doivent pas être interprétées comme des liens de causalité. Les analyses seraient à compléter par des comparaisons quant aux performances environnementales, sociales et territoriales des exploitations.

Anne-Sophie Wepierre, Centre d'études et de prospective

Source : OCDE

[http://www.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/cross-country-analysis-of-farm-economic-performance\\_5k46ds9ljxkj-en](http://www.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/cross-country-analysis-of-farm-economic-performance_5k46ds9ljxkj-en)

## **L'évaluation du risque d'abandon de terres en Europe**

Le Centre commun de recherche (CCR) de la Commission européenne a mené une évaluation du risque d'abandon de terres agricoles dans l'UE des 27, l'objectif étant de produire un indicateur de risque. Sept principaux facteurs d'abandon de terres ont été identifiés : le faible revenu agricole, le manque d'investissements sur l'exploitation, l'âge avancé et le faible niveau de qualification du chef d'exploitation, la taille réduite des structures, la faiblesse du marché foncier, la faible densité de population. Dans la plupart des cas, c'est une combinaison de différents facteurs qui conduit à l'abandon des terres agricoles.

Une cartographie du risque a été établie (en fonction de trois scénarios), les régions les plus exposées au risque d'abandon de terres (quelque que soit le scénario) sont : le Portugal, la région de l'Estrémadure en Espagne, la Macédoine, la zone du Péloponnèse en Grèce, la Lettonie, l'Estonie, le nord de la Suède et la région du Connacht en Irlande.

Sur un plan méthodologique, cette étude montre qu'il est difficile de concevoir une méthode unique pour une évaluation européenne, englobant tous les facteurs et les causes possibles de désertification rurale. Les principales difficultés sont liées à la résolution des données et à leur disponibilité. L'abandon de terres agricoles est un phénomène local spécifique, nécessitant la disponibilité de données locales pour estimer le risque. Lorsque le cadre de l'évaluation est le niveau européen, le manque d'accès à des données locales est clairement un problème.

L'hétérogénéité des données est l'une des sources d'imprécision dans le processus d'agrégation pour construire des indices d'abandon de terres, comparables et homogènes à l'échelle européenne.

Par ailleurs, un rapport du Centre d'étude des politiques européennes (CEPS) montre, à l'inverse, que des revenus élevés en agriculture peuvent être une cause indirecte de la diminution du nombre d'agriculteurs : « une augmentation des revenus agricoles permet aux enfants d'agriculteurs l'accès à une meilleure instruction, les enfants les plus instruits sont moins enclins à devenir agriculteurs ». Le rapport souligne le déclin de l'emploi agricole dans les pays développés et en développement, l'Espagne et la Turquie en sont des exemples frappants, la Chine et l'Inde semblant suivre la même tendance.

Céline Fabre, Centre d'études et de prospective

Sources :

CCR <http://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/111111111/28427>

CEPS <http://www.ceps.be/ceps/dld/7999/pdf>

## ÉNERGIE

### Les géants de l'agroalimentaire dénoncent les biocarburants

Unilever et Nestlé ont rejoint plusieurs ONG pour dénoncer les politiques de soutien aux biocarburants. Dans une lettre adressée au Premier ministre britannique, David Cameron, les dirigeants des deux leaders mondiaux de l'agroalimentaire dénoncent les impacts négatifs du développement des biocarburants sur la sécurité alimentaire, en raison de leurs effets sur les prix. Citant des simulations des Nations unies, la lettre affirme que les objectifs d'incorporation pourraient provoquer des hausses de prix des denrées concernées de 20% à 36% d'ici 2020. Ces hausses de prix affectent, selon eux, la capacité des entreprises de l'agroalimentaire à fournir des produits à des prix abordables.

Par ailleurs, le président de Nestlé met en avant sur son blog l'impact négatif des biocarburants sur les ressources en eau, citant des travaux du *Department of Energy* américain, et rappelant les résultats d'une conférence organisée en 2012 avec l'*International Institute for Sustainable Development* (IISD) sur le sujet. Dans la lettre, signée également par les dirigeants d'Action Aid UK, OXFAM GB et WF-UK, ils demandent à M. Cameron, qui préside actuellement le G8, d'user de son influence au sein de cette instance pour sensibiliser les autres pays à cet enjeu.

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Sources : Financial Times

<http://www.ft.com/intl/cms/s/0/2023d3e6-ceae-11e2-ae25-00144feab7de.html#axzz2W0beUqLF>

Nestlé blog de Peter Brabeck-Letmathe

<http://www.water-challenge.com/post/2013/06/05/Biofuels-a-joint-letter-to-Prime-Minister-Cameron.aspx#.Ubh9tUpFk0k>

## AGRICULTEURS

### Portrait des hors cadres familiaux

Si les porteurs de projets hors cadres familiaux (HCF, entendus comme « un agriculteur qui s'installe sur des terres qui n'appartiennent pas à sa famille ») représentent près de 30% des installations des moins de 40 ans avec des aides de l'État, ils restent mal connus. C'est pourquoi les Jeunes Agriculteurs (JA) et le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) copilotent actuellement une étude dont l'objectif est de mieux connaître ces nouveaux agriculteurs, leurs besoins spécifiques ainsi que les initiatives existantes visant à les accompagner sur les plans de la formation, de l'accès au foncier et du financement.

Pour ce faire, une enquête nationale a été menée de juillet à septembre 2012 auprès d'agriculteurs HCF souhaitant s'installer, en cours d'installation ou déjà installés. Parmi les 230 personnes ayant répondu, 48% ont tout de même un membre de leur famille (parent, grand parent, frère/sœur, conjoint) ayant déjà exercé la profession d'agriculteur et 43% ont déjà eu une expérience du monde agricole. Leur niveau de formation est élevé : moins de 15% des HCF ont un niveau d'étude inférieur au bac, 66% possèdent un diplôme non agricole supérieur au bac et 43% un diplôme agricole supérieur au bac. Les deux tiers d'entre eux ont eu un parcours professionnel de plus de 5 ans avant de songer à s'installer.

Avant l'installation, le maraîchage est la production qui attire le plus les HCF, et à l'inverse, la production porcine celle qui suscite le moins leur intérêt. Un tiers d'entre eux souhaitent installer un atelier de transformation et/ou un point de vente sur leur future exploitation, 58% veulent commercialiser leurs productions en circuit court et surtout, 63% veulent produire en bio. Les deux tiers de ceux qui se sont réellement installés l'ont fait en individuels, et seulement un tiers produit en bio. Les principales difficultés rencontrées sont la recherche de foncier en amont et la gestion administrative en aval.

Un colloque sur l'installation des hors-cadre familiaux, organisé par les JA et le MRJC le 23 mai, a présenté, outre les résultats de cette enquête, des témoignages de HCF. Il a été également l'occasion de discuter de propositions comme une majoration de la DJA (dotation jeune agriculteur) et des prêts bonifiés pour les hors-cadres familiaux, ou encore des mesures d'accompagnement renforcées.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source :

JA / MRJC <http://www.jeunes-agriculteurs.fr/devenir-agriculteur/item/677-demain-je-serai-paysan?-etat-des-lieux-des-installations-des-hors-cadres-familiaux>

## RECHERCHE

### Le projet AvalFonio pour la valorisation du fonio en Afrique

Le fonio est une céréale minoritaire, jouant néanmoins un rôle important dans la sécurité alimentaire de la population d'Afrique de l'Ouest. Ses grains sont de taille particulièrement réduite, ce qui complique les étapes de transformation (surcroît de travail) et limite sa valorisation. Le projet AvalFonio, « amélioration de l'après-récolte et valorisation du fonio en Afrique » est coordonné par le CIRAD en partenariat avec cinq pays africains (Guinée, Burkina Faso, Mali, Sénégal et Burundi). Il a pour objectif de « mieux valoriser cette ressource par la mécanisation des techniques post-récolte et par l'accompagnement des processus d'innovation dans les petites entreprises de transformation ». Faisant suite à deux autres projets, le projet AvalFonio (2013-

2015) sera centré sur la mécanisation des étapes de récolte, le battage (pour séparer le grain de la tige), lavage et dessablage du fonio décortiqué, en associant les différents acteurs de la filière. Un autre axe de travail concerne l'amélioration de la qualité du fonio commercialisé, ce qui permettrait d'accroître la valeur ajoutée du produit transformé et de répondre au regain d'intérêt qu'il connaît actuellement dans les métropoles africaines, en raison de ses qualités nutritionnelles et gustatives. Cette céréale sans gluten pourrait également intéresser les marchés occidentaux. Les résultats de ce projet pourraient être transposés à d'autres « petites céréales » telles que l'éleusine.

Noémie Schaller, Centre d'études et de prospective

Source : CIRAD

<http://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/articles/2013/science/mecanisation-apres-recolte-du-fonio-en-afrique-de-l-ouest>

Voir aussi : <http://fonio.cirad.fr>

### **La résistance des insectes ravageurs s'accroît face aux cultures OGM dites *Bt***

Des chercheurs de l'université d'Arizona et du CIRAD ont analysé 77 études internationales portant sur la résistance des insectes ravageurs aux plantes OGM dites *Bt*, c'est-à-dire qui sécrètent une ou plusieurs toxines insecticides *Bt* (*Bacillus thuringiensis*). La surface cultivée en plantes *Bt* est passée de 1,1 million d'hectares en 1996 à 66 millions en 2011, dont la moitié aux États-Unis. Les scientifiques ont analysé l'évolution de la résistance des insectes à ces toxines au cours des dernières années, ainsi que les facteurs pouvant ralentir l'apparition de résistances.

Si la plupart des insectes reste sensible à la toxine *Bt*, les résultats montrent toutefois que cinq des 13 espèces de ravageurs ciblées par les cultures *Bt* ont pu devenir résistantes en 2011, contre seulement une espèce en 2005. On considère qu'il y a résistance lorsque plus de la moitié des individus d'une population est devenue résistante, c'est-à-dire insensible à cette toxine insecticide. Sur les cinq insectes résistants, trois sont des ravageurs du coton et deux du maïs ; trois ont été répertoriés aux États-Unis (où est cultivée la moitié des plantes génétiquement modifiées *Bt* dans le monde), les deux autres en Inde et en Afrique du Sud.

Dans les cas les plus défavorables, ces résistances ont pu apparaître au bout de deux à trois ans, mais la vitesse d'apparition de ces résistances est très variable. D'après les auteurs, les facteurs permettant de ralentir l'apparition de résistance sont, entre autres, l'utilisation de plantes sécrétant deux toxines (et pas une seule) et la présence abondante de zones refuges, où des plantes non *Bt* peuvent se développer et abriter des insectes sensibles à la toxine. La présence d'insectes non résistants à proximité des champs cultivés en *Bt* permet en effet de réduire la reproduction d'insectes résistants entre eux et ensuite leur dissémination.

Face à l'accroissement des résistances des insectes ravageurs aux OGM *Bt*, les chercheurs recommandent une évaluation proactive de l'évolution de ces résistances, afin de ne pas réduire l'efficacité des plantes *Bt* et d'éviter un recours encore plus massif aux insecticides.

Noémie Schaller, Centre d'études et de prospective

Source : *Nature* : <http://www.nature.com/nbt/journal/v31/n6/full/nbt.2597.html>



### L'ANIA communique avec les consommateurs

L'ANIA vient de lancer deux outils internet pour s'adresser directement au grand public :

- Alimexpert <http://alimexpert.ania.net/> est une plateforme interactive permettant à l'internaute de poser des questions sur les aliments et d'obtenir des réponses pédagogiques, basées sur des articles scientifiques. Les questions sont classées par produit (charcuterie, chocolat, etc) et par thèmes transversaux (sécurité des aliments, traçabilité).
- Alimevolution est une fresque sur l'histoire des procédés de fabrication, et la réglementation concernant la sécurité sanitaire, mise en regard avec les évolutions de la société, fresque réalisée avec le concours d'historiens et sociologues <http://www.ania.net/alimevolution/>

Avec ces deux sites, l'ANIA entend nouer un dialogue avec les consommateurs à la recherche d'informations objectives et fiables.

### La nutrition animale s'engage dans une démarche d'approvisionnement durable

Coop de France Nutrition animale et le Syndicat national de la nutrition animale (SNIA) ont annoncé la création d'une plateforme commune de réflexion sur la durabilité des matières premières utilisées dans l'alimentation des animaux en France. Cette plateforme est constituée d'une quinzaine d'entreprises françaises d'aliments du bétail et se fixe pour objectif « d'identifier les critères de durabilité applicables aux approvisionnements de la filière française ».

Chaque année, les entreprises françaises de la nutrition animale transforment 21 millions de tonnes de matières premières en aliments pour animaux : 75% sont d'origine France, 19% d'origine de pays tiers et 6% de l'Union européenne. Les approvisionnements extérieurs concernent surtout les matières premières riches en protéines : d'après le SNIA, 40% sont importés et 78% des tourteaux importés proviennent du Brésil et d'Argentine.

Cette plateforme travaillera avec l'ensemble des parties prenantes de la filière (fournisseurs, éleveurs mais aussi ONG, consommateurs, pouvoirs publics, etc.) et devrait livrer ses premières conclusions d'ici la fin de l'année 2013.

Source : Coop de France / SNIA

<http://www.coopdefrance.coop/fr/66/actualites-de-la-filiere/>

### La NASA finance un projet d'imprimante alimentaire

La NASA vient d'accorder une bourse de 125 000 dollars à l'entreprise texane *Systems and Materials Research Corporation* pour créer un prototype d'imprimante 3D permettant de créer des aliments du type pizzas ou biscuits au chocolat. Le projet consiste à utiliser diverses « cartouches » contenant sucres, protéines et autres particules gastronomiques élémentaires pour « imprimer » les plats.

L'objectif premier est de nourrir les futurs astronautes des missions spatiales de longue durée. En effet, les « poudres » de l'imprimante à nourriture auront une durée de vie de trente ans, seront facile à doser pour apporter précisément les calories et nutriments nécessaires à l'organisme des astronautes et ne généreront aucun déchet. L'armée américaine pourrait également avoir recours à ce type d'imprimante pendant ses missions.

Source : NASA <http://www.space.com/21250-nasa-3d-food-printer-pizza.html>

[http://sbir.gsfc.nasa.gov/SBIR/abstracts/12/sbir/phase1/SBIR-12-1-H12.04-9357.html?solicitationId=SBIR\\_12\\_P1](http://sbir.gsfc.nasa.gov/SBIR/abstracts/12/sbir/phase1/SBIR-12-1-H12.04-9357.html?solicitationId=SBIR_12_P1)

## COLLOQUES, CONFÉRENCES

- 18 juin 2013, Paris, Sciences-Po, ANSES

Colloque « L'expertise scientifique : dispositifs et nouveaux enjeux »

<http://www.anses.fr/fr/content/l%E2%80%99expertise-scientifique-dispositifs-et-nouveaux-enjeux>

- 24-28 juin 2013, Strasbourg, Maison interuniversitaire des sciences de l'homme d'Alsace (MISHA),

Première École thématique « Agriculture(s) urbaine(s) » : Métropolisation de l'agriculture et enjeux alimentaires

<http://calenda.org/241579>

- 27 juin 2013, Paris, FARM

Colloque international « Les filières semencières face au défi alimentaire en Afrique de l'Ouest »

<http://www.fondation-farm.org/article861>

- 2 juillet, Paris, Institut de l'élevage, INRA

« Après quota : piloter l'exploitation laitière dans un contexte ouvert »

[http://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/Bulletin\\_inscription\\_colloque\\_CASDAR\\_Flexi\\_securite\\_02\\_07\\_13.pdf](http://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/Bulletin_inscription_colloque_CASDAR_Flexi_securite_02_07_13.pdf)

- 30 et 31 juillet 2013, Marciac, Agrobiosciences

« Quels mondes construisent les normes ? »

[http://www.agrobiosciences.org/article.php?id\\_article=3495](http://www.agrobiosciences.org/article.php?id_article=3495)

- 29 septembre - 2 octobre 2013, Noordwijkerhout (Pays-Bas), Elsevier

First International Conference on Global Food Security

<http://www.globalfoodsecurityconference.com/index.html>

- 17 et 18 octobre 2013, Bordeaux, ADEF

Assises Nationales du Foncier 2013

<http://www.adeef.org/assises-nationales-du-foncier-2013-save-the-date/>

- 28-29 octobre 2013, Montpellier (Agropolis International), Unités mixtes de recherche Innovation et Moisa (Cirad, INRA, Montpellier SupAgro, IAM.M)

« Les innovations dans les systèmes alimentaires des villes »

<http://www1.montpellier.inra.fr/aesop5/>

**Directeur de la publication de ce Bulletin de veille :**

*Bruno Héroult*

*Chef du Centre d'études et de prospective*

[bruno.herault@agriculture.gouv.fr](mailto:bruno.herault@agriculture.gouv.fr)

01 49 55 85 75

**Rédactrice en chef :**

*Céline Laisney*

*Chargée de mission Veille*

[celine.laisney@agriculture.gouv.fr](mailto:celine.laisney@agriculture.gouv.fr)

01 49 55 85 21